

La transition énergétique grâce au développement urbain

La Ville de Prilly reconnaît l'urgence climatique comme l'un des principaux défis auquel répondre. Elle s'est engagée dès 2006 dans le programme Cité de l'énergie, et est récompensée en 2020 par le label European Energy Award GOLD, plus haute distinction énergétique au niveau européen.

Le territoire prilléran est en pleine mutation. La construction d'un nouveau cœur de ville à Malley est sur le point de démarrer et les nouveaux axes de transports collectifs seront réalisés d'ici à 5 ans afin de desservir plus efficacement la ville. Pour garantir un développement urbain en adéquation avec leur politique énergétique, les autorités ont mis en place des outils de contrôle et de suivi de la durabilité et de la performance énergétique pour toutes les planifications urbaines.

Prilly promeut toujours plus la production et la consommation d'énergies renouvelables ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti avec le renforcement de son Fonds Energie. Elle travaille également à requalifier ses espaces publics et les axes de déplacement de manière à allouer plus de place aux mobilités douces et collectives, tout en planifiant des mesures d'adaptation aux changements climatiques (Nature en ville, lutte contre les îlots de chaleur). Un Plan climat et la ratification d'un Agenda 2030 communal seront les pièces maîtresses vers la neutralité carbone en 2050. D'ici là les autorités enjoignent la population à contribuer activement aux objectifs « énergie-climat » fixés pour 2035 : toutes et tous en marche vers la société 2000 watts !

Les projets phares de la politique énergétique

- Début du déploiement du réseau d'échange thermique sur le sud de la Ville ;
- Plans d'affectation Malley-Gare, Malley-Viaduc et Malley Gazomètre labellisés Sites 2000 watts ;
- Renforcement des subventions à la population du Fonds Energie et du nouveau Fonds Développement durable ;
- Rénovation du centre sportif de la Feur-de-Lys avec Minergie-ECO ;
- Planification du stationnement vélos aux abords des bâtiments publics ;
- Soutien de la géothermie basse profondeur.

Prilly et le quartier de Malley en pleine mutation (Crédit : Fabrique de Malley)



En quelques chiffres

Commune : Prilly
Canton : Vaud
Nombre d'habitants : 12'532
Superficie: 2,19 km²
Internet : www.prilly.ch

1^{ère} labellisation Cité de l'énergie : 2012

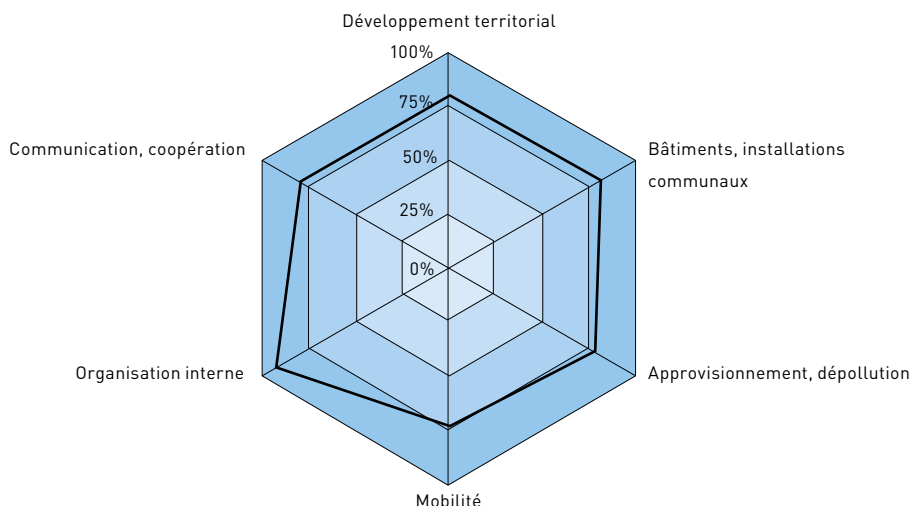


Pour une ville à faibles émissions CO₂ et à haute qualité de vie

« En aspirant à devenir une Cité de l'énergie GOLD, la Ville de Prilly s'est engagée à un usage modéré des ressources naturelles et à un emploi rationnel et responsable de l'énergie. Forte de sa gestion exemplaire du patrimoine bâti communal, elle œuvre désormais sur l'ensemble de son territoire, avec les acteurs qui le façonnent : population, propriétaires et entreprises. La Municipalité s'engage à développer son territoire de manière durable et en respectant des critères de très haute performance énergétique, climatique et de qualité de vie. Pour y parvenir, elle utilise des outils de suivi et de contrôle des plans d'affectation tels que Site 2000 watts. Elle continuera à agir en adéquation avec les deux lignes directrices qu'elle s'est fixée : le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, avec l'augmentation du taux de rénovation du bâti. A l'horizon 2035, elle a l'ambition de diminuer de 45 % la consommation individuelle de chaleur par rapport à 2005. »

Maurizio Mattia, Municipal, Prilly

Taux de réalisation en 2020



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) du potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label «Cité de l'énergie», la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label «European Energy Award® GOLD». En 2020, la commune de Prilly atteint le score de 78.9%.

Les prochaines étapes

Prilly s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- Rédaction d'un Plan climat ;
- Elaboration d'un Agenda 2030 communal ;
- Développement du réseau d'échange thermique sur les plans d'affectation Galicien et Grand-Pré ;
- Développement d'un réseau cyclable de qualité ;
- Lancement d'appels d'offres groupés pour la rénovation du bâti et pour les projets photovoltaïques privés ;
- Requalification des espaces publics au centre de Prilly ;
- Réalisation d'un premier tronçon de la voie verte au sud de Prilly ;

- Réalisation des premières mesures pour la mobilité douce du PALM (Plan d'Agglomération Lausanne-Morges).

Personne de contact à Prilly

Colin Jequier, chef de projet Cité de l'énergie, T 021 622 73 54, colin.jequier@prilly.ch

Conseillère Cité de l'énergie

Sophie Borboën, Bio-Eco Sàrl, T 021 861 00 96, sophie.borboen@bio-eco.ch

SuisseEnergie pour les communes

c/o Planair, T 032 933 88 40, info@planair.ch

Plus d'informations

www.citedelenergie.ch



european energy award

A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.